

PROJET SPORTIF
POUR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

Liste Comité Directeur FFSA 2016-2020

En 2012, l'assemblée générale de la FFSA a porté à la tête des instances dirigeantes l'équipe que je conduisais.

Malgré les évènements qui, depuis fin 2015, ont affecté le fonctionnement de notre institution, et bien que l'environnement économique défavorable nous ait amené à devoir faire preuve d'adaptation, le projet sportif que nous proposons pour la mandature, avec l'aide de tous - dirigeants, bénévoles, salariés et associations membres - a presque totalement été mis en œuvre entre 2012 et 2016.

Ainsi, dans ces conditions, nous pouvons être fiers, sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, d'avoir :

- ↳ relevé progressivement le nombre total d'épreuves organisées en France, ce qui nous permet de demeurer un des leaders mondiaux dans ce domaine, et ce malgré une érosion générale de la pratique compétitive - rencontrée d'ailleurs par la plupart des fédérations sportives - au profit d'une pratique occasionnelle de loisir ;
- ↳ consolidé la plupart de nos championnats phares et réussi le déploiement et l'intégration de nouveaux championnats et disciplines qui ont trouvé un véritable public (Championnat de France des Rallyes de 2^{ème} division, Championnat de France Junior de Rallycross, Historic Tour, etc, et la reconnaissance du Drift ainsi que du SSV) ;
- ↳ obtenu des résultats sportifs exceptionnels pour les pilotes français, dans presque toutes les compétitions internationales, ce qui démontre à nouveau que la politique de détection, de formation et perfectionnement menée par la Fédération demeure une véritable référence ;
- ↳ modernisé et restructuré la FFSA en amorçant efficacement le tournant du numérique (création du portail collaboratif, extranet, refonte du site internet,...) pour le bénéfice des clubs et des licenciés, le tout dans un cadre financier contraint mais qui a toujours été maîtrisé ;
- ↳ maintenu l'organisation d'une manche française du Championnat du Monde des Rallyes malgré les difficultés récurrentes de financement et les résistances opposées par le Promoteur de ce Championnat ;
- ↳ **mais surtout, d'avoir su faire face au défi vital de la sécurité pour la pérennité de nos épreuves routières, en réformant l'ensemble du dispositif réglementaire en la matière, en créant de nouveaux outils pour aider les organisateurs de manifestations et en menant des actions de formation et de communication d'envergure ; un tel chantier n'aurait pas été possible sans l'implication pleine et entière de tous les membres de la fédération - dirigeants, membres bénévoles des commissions et salariés -, le relai des Ligues et le soutien sans faille des associations et organisateurs sur le terrain.**

Si le présent projet 2016-2020 entend s'inscrire dans la continuité des actions menées en termes de développement de la pratique lors des précédents mandats (*et pour lesquels un bilan de synthèse avait été transmis lors de l'élection du 10 décembre 2015*), il est aujourd'hui indispensable, tenant compte des rapides évolutions sociétales et économiques que nous constatons sur le terrain mais également des politiques publiques qui multiplient les transferts de prérogatives vers les fédérations sportives tout en réduisant les financements, **de franchir un palier lors de cette nouvelle mandature.**

Palier qui, entre autre, doit permettre de préserver les compétitions prestigieuses qui constituent le patrimoine du sport automobile français, de poursuivre la modernisation de la FFSA en renforçant son rôle et son expertise pour préserver les intérêts des organisateurs, mais aussi de maintenir sa capacité à s'adapter en permanence aux évolutions et aux événements imprévus, à innover pour trouver de nouveaux financements et capter de nouveaux publics, à accompagner l'apparition de nouvelles pratiques, le tout en exécutant les missions de service public - toujours plus nombreuses - qui lui sont assignées par l'Etat.

Le projet que nous proposons s'articule ainsi autour des quatre axes stratégiques suivants :

AXE N°1- DEVELOPPER LES CHAMPIONNATS ET COUPES EN PRESERVANT LA DIVERSITE DES DISCIPLINES ET DES NIVEAUX DE COMPETITION

✓ Organisation des compétitions nationales

- **Stabiliser les règlements techniques et sportifs et systématiser les études d'impact avant l'entrée en vigueur de nouvelles règles ;**
- **Renforcer, dans toutes les disciplines, une politique réglementaire visant à réduire les coûts de pratique pour les concurrents et ainsi favoriser le développement de plateaux de pilotes amateurs ;**
- **Prolonger les investissements dans les outils de contrôle garantissant l'équité et la sécurité des pratiquants dans l'ensemble des disciplines ;**
- **Consolider les championnats phares en termes de promotion et d'organisation, et reconduire la politique d'aide aux organisateurs des finales de Coupes de France ;**
- **Amplifier le développement des disciplines Véhicules Historiques et étudier la création d'un événement historique vitrine d'ampleur internationale promu par la Fédération ;**
- **Intégrer de nouvelles disciplines compétitives afin d'attirer de nouveaux publics (à l'instar du Drift et du SSV) en particulier dans le domaine des « nouvelles énergies » (véhicules hybrides et électriques) ;**
- **Multiplier les synergies avec les challenges et séries privés afin de renforcer les organisateurs de meeting face à la concurrence européenne, voire internationale.**

✓ **Organisation et accueil d'épreuves internationales**

- Maintenir une dynamique d'organisation d'épreuves internationales, toutes disciplines confondues, par le portage au calendrier FIA et l'accueil de 5 Championnats du Monde, ainsi que de nombreux Championnats d'Europe.
- Amplifier les efforts entrepris en matière d'organisation et de développement du Rallye de France - Tour de Corse, notamment par l'ouverture à la participation de nombreux licenciés amateurs ;
- Investiguer, et le cas échéant accompagner, tout projet viable permettant le retour d'un Grand Prix de France de Formule 1.

AXE N°2- DEMOCRATISER LA PRATIQUE DU SPORT AUTOMOBILE ET DU KARTING SOUS TOUTES SES FORMES ET POUR TOUS LES PUBLICS

✓ **Faciliter l'accès des jeunes à la pratique**

- Faire grandir le réseau des Écoles Françaises de Karting (38 écoles créées à ce jour), ainsi que l'organisation du Rassemblement national des EFK ;
- Etudier l'accessibilité de certaines disciplines à des pratiquants plus jeunes en slaloms, courses de côtes et rallyes ;
- Continuer l'opération « Les Lycées dans la course » et impliquer de nouvelles Ligues dans cette opération dans le cadre de la réorganisation régionale ;
- S'adapter à la modification des rythmes scolaires en développant des conventionnements avec les fédérations scolaires pour la pratique du karting et développer des partenariats avec les fédérations de sport universitaire.

✓ **Amplifier l'accès des femmes à la pratique**

- Renforcer la valorisation de la pratique féminine en sus des championnats existants et créer de nouvelles séries et épreuves féminines (Tour de Corse Ladies).

✓ **Sport Handicap**

- Poursuivre et conforter le développement des actions et opérations en faveur des publics handicapés (Trophée handikart).

✓ **Diversifier les pratiques pour toucher de nouveaux publics**

- Encourager la pratique du sport automobile par des participants occasionnels à travers des formules de promotions accessibles à tous (Coupe de France loisir karting, ...) ;

- Capturer les nouveaux modes de pratique (tel que le Kart slalom et les Youngtimers) et organiser des opérations communes avec la Fédération Française des Voitures Radiocommandées ;
- Etudier des rapprochements possibles avec les organisateurs de « sports électroniques » (E-sport) et se positionner sur ce segment de droits nouveau, prometteur et complémentaire.
- ✓ *Proposer des actions de valorisation et de promotion du sport automobile auprès du grand public*
- Organiser des opérations de promotion lors de salons (Rétromobile, Mondial de l'Auto, ...) ou lors de grands événements afin de valoriser l'image du sport automobile et du karting auprès du grand public.

AXE N°3 – ASSURER L'AVENIR DU BENEVOLAT, DE L'EMPLOI ET DU HAUT-NIVEAU EN RENFORÇANT LES ACTIONS DE RECRUTEMENT ET DE FORMATION

- ✓ *Accroître la capacité de recrutement et de formation des bénévoles et des encadrants*
- **Consolider les formations aux fonctions d'officiels et renforcer le recrutement d'encadrants bénévoles notamment par :**
 - ↳ le soutien aux mesures permettant la valorisation de la fonction d'officiel et le recrutement de commissaires dans cette filière
 - ↳ la mise en place d'un kit à destination des Clubs pour le recrutement de jeunes encadrants
 - ↳ la mise en place en circuit, à l'instar du rallye, d'une campagne d'identification par les Ligues et de formation par la Fédération de directeurs de course et commissaires sportifs de haut-niveau
- **Reconduire l'organisation de séminaires de formation décentralisés à destination des Présidents d'associations sportives et des représentants désignés par les Ligues auprès des commissions départementales de sécurité routière notamment dans la perspective de la réforme prochaine du code du sport ;**
- **Elargir et améliorer les formations relatives à la sécurité des organisations d'épreuves.**
- ✓ *Etendre la politique d'emploi dans les métiers du sport*
- **Consolider la formation aux métiers de mécanicien et de l'enseignement du sport automobile (BPJEPS et DEJEPS) via la FFSA Academy (Nota : A ce jour, plus de 450 mécaniciens ont été formés en circuit) ;**
- **Création d'une formation de mécanicien rallye.**

✓ *Optimiser la politique de haut-niveau FFSA*

- **Etablir le parcours d'excellence sportif 2016-2020 en concertation avec le Ministère des sports, afin de continuer de permettre à de nombreux pilotes français, dont de nombreux issus des programmes fédéraux, de s'illustrer au niveau international ;**
- **Mettre en œuvre les mesures visant à l'amélioration du statut des sportifs de haut niveau (régime accident du travail, couverture individuelle accident) et redéfinir les orientations concernant l'inscription des sportifs sur la liste des sportifs de haut niveau ;**
- **Faire évoluer et renforcer le centre de formation de la FFSA, la « FFSA Academy », par :**
 - ↳ le renforcement du Championnat de France F4 en inscrivant une relation partenariale avec un constructeur F1
 - ↳ le développement d'un Championnat de France Karting Junior en passerelle avec la F4
 - ↳ le développement de formation pilotage Rallye et d'encadrement de pilotes
- **Reformater l'opération Rallye Jeunes FFSA, en maintenant une organisation annuelle et en accompagnant les lauréats sur 3 ans, du niveau national au sein d'un Championnat Junior FFSA, au niveau international l'année suivante, en WRC3.**

AXE N°4 - CONSOLIDER LE ROLE ET L'EXPERTISE DE LA FFSA, AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL, AU BENEFICE DES CLUBS ET DES ADHERENTS LICENCIES

✓ *Défendre les intérêts des clubs et des organisateurs du sport automobile et du karting auprès des pouvoirs publics français, des instances sportives nationales et internationales*

- **Intervenir auprès de l'Etat et du CNOF afin d'obtenir une prise en compte de la spécificité des sports mécaniques dans le cadre de la prochaine réforme de la responsabilité civile (rétablissement légal d'un principe d'acceptation des risques, création d'un régime dérogatoire pour les troubles du voisinage, obligation de couverture assurantielle, ...)** ;
- **Négocier avec le Ministère de l'Intérieur la poursuite d'un régime tarifaire modulé afin de préserver la situation financière des clubs et des organisateurs dans le cadre des conventions avec les forces de l'ordre ;**
- **Mobiliser les ressources et les moyens nécessaires pour défendre les intérêts des clubs, des organisateurs et de la Fédération auprès des pouvoirs publics dans le cadre de la négociation des financements publics (conventions d'objectifs, dossiers CNDS, ...), des réformes législatives et réglementaires impactant la pratique du sport automobile et du karting (notamment à l'occasion de la réforme du code du sport et l'évolution des régimes de déclaration, d'autorisation et d'homologation) ou des évolutions ou évènements susceptibles de remettre en cause la pérennité à la pratique (à l'instar des actions menées pour la préservation de l'organisation des Rallyes et des Courses de côte face aux menaces d'interdiction qui sont apparues suite aux accidents graves survenus en 2007 et 2012) ;**

→ Poursuivre une présence active de la FFSA dans toutes les instances nationales (CNOSF, CNECV, CDSR, AFNOR, ...) et internationales (FIA, CIK, commissions FIA, ...) afin de défendre les intérêts des organisateurs nationaux mais également de faire reconnaître l'expertise, la compétence et le savoir-faire français dans l'étude de dossiers techniques et juridiques lourds et complexes (convention de coopération avec des ASN étrangères).

✓ *Faire évoluer la politique organisationnelle de la FFSA*

→ Redéfinir le champ de la délégation des Ligues et les moyens financiers et matériels alloués pour l'exercice des missions confiées dans le cadre de la réorganisation territoriale ; étude d'un principe de conventionnement ;

→ Consolider et accompagner le réseau régional des référents sécurité et des référents presse au sein des Ligues ;

→ Parvenir à un meilleur équilibre fonctionnel entre salariés et élus en favorisant l'intégration des dirigeants dans la gestion des dossiers structurels et opérationnels de la FFSA ;

→ Engager une réforme permettant d'associer les acteurs économiques du sport automobile (constructeurs, teams, circuits) aux enjeux de développement, tout en tenant compte de l'intérêt général des disciplines.

✓ *Développer les actions d'accompagnement, d'aide et de promotion au service des clubs et des licenciés*

→ Poursuivre la restructuration des services de la FFSA afin de faire face efficacement et plus rapidement au contexte accru de demandes de renseignements et d'assistance des clubs notamment dans les domaines réglementaires et juridiques ;

→ Accélérer la simplification et la modernisation administratives au bénéfice des clubs et des licenciés (recensement et mise à jour gratuite de tous les passeports techniques,...) notamment en exploitant toutes les ressources des nouvelles technologies notamment avec l'accessibilité sous forme dématérialisée des réglementations et des informations nécessaires à la pratique, et en dématérialisant la prise de licence et la délivrance de licence.

→ Développer les nouveaux outils créés à destination des clubs (au travers de l'optimisation du portail collaboratif, du développement de l'extranet, de la création de nouvelles applications dédiées aux organisateurs, ...) et réserver des services complémentaires aux licenciés (club avantages, produits assurantiels dédiés, accès à des compétitions internationales,...) ;

→ Renforcer la visibilité du sport automobile et des organisateurs grâce à de nouveaux partenariats média et la rénovation des outils de communication (FFSA TV, refonte du site internet, présence accrue dans les réseaux sociaux, ...) dans l'optique de favoriser la recherche de nouveaux financements privés.

Les signataires de la liste « *Comité Directeur FFSA 2016-2020* » entendent remplir de leur mieux leur mission, avec dans l'esprit la passion d'une Fédération unie autour de ses Clubs et de ses pratiquants.

C'est au nom de ce projet que la liste « *Comité Directeur FFSA 2016-2020* » souhaite porter les voix des licenciés.

Paris, le 28 juillet 2016
Pour la liste déposée par Nicolas DESCHAUX